

Olivier
Pétré-Grenouilleau
**Les traites
négrières**

histoire
folio



COLLECTION
FOLIO HISTOIRE

Olivier Pétré-Grenouilleau

Les traites négrières

ESSAI D'HISTOIRE GLOBALE

Gallimard

Olivier Pétré-Grenouilleau est professeur à l'Université de Bretagne-Sud (Lorient).

INTRODUCTION

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié des années 1960 que des scientifiques, surtout anglo-saxons, ont contribué à donner une impulsion décisive à l'étude de la traite des Noirs. Depuis, les recherches se sont multipliées, en Europe, en Amérique et en Afrique, au sein des trois continents impliqués dans le trafic négrier. Plusieurs milliers de titres — ouvrages et articles confondus — existent maintenant sur la question¹. Mais, alors que l'« honnête homme » et les non-spécialistes estiment souvent tout connaître sur le sujet, des mythes et des légendes persistent, pendant que d'épaisses brumes continuent d'obscurcir des aspects essentiels. « Même aujourd'hui, malgré un quart de siècle de recherches internationales sophistiquées, écrit Herbert S. Klein, le fossé entre l'entendement commun et la connaissance érudite demeure aussi profond qu'au moment où la traite était remise en question dans les cercles cultivés d'Europe, au XVIII^e siècle. » Avant d'ajouter : « Il n'y a pas eu ici seulement échec du dialogue entre les universitaires et le public cultivé, il y a eu également une surprenante ignorance au sein même du monde académique, dans son ensemble, à propos de la nature de

la traite². » L'histoire de l'esclavage et des traites négrières reste encore à l'écart des grandes questions abordées dans les cursus universitaires, y compris aux États-Unis. L'essentiel des travaux sur le sujet est publié en anglais. Même dans cette langue, cependant, les ouvrages d'ensemble sont rares. Le plus souvent thématiques, ils s'intéressent à la traite par l'Atlantique, à l'esclavage en Afrique, aux traites que l'on qualifiera ici d'orientales, ou bien encore à l'histoire du mouvement abolitionniste. À ma connaissance, aucun ouvrage moderne n'aborde l'ensemble des questions relatives aux différentes traites négrières, à leurs origines, leur évolution, leur abolition et leurs rôles dans l'histoire mondiale. Nombre d'historiens ont pourtant appelé à essayer d'en restituer un tableau d'ensemble, ce que David Brion Davis a nommé le « Big Picture³ ».

Les raisons de ce paradoxe — une histoire en plein essor mais peu connue et mal reconnue — sont nombreuses. Elles tiennent au discrédit qui pesa longtemps sur une histoire coloniale à laquelle elle est parfois quelque peu artificiellement rattachée⁴, à l'existence d'un tabou négrier qu'il ne faut cependant pas exagérer (car certains détenteurs d'archives privées n'hésitent pas, en Europe, à en faciliter l'accès aux historiens), aux difficultés inhérentes à l'écriture d'une histoire dépassant tous les clivages habituels, qu'ils soient temporels (sa durée s'étale sur plus d'un millénaire), spatiaux (trois continents sont concernés), thématiques (économie, politique, culture... sont tour à tour imbriquées). Globale, monstrueuse par ses dimensions comme par son objet, l'histoire de la traite se trouve écartelée en de nombreux sous-ensembles dont il est difficile de maîtriser la totalité. À ces raisons,

dont la liste n'est pas limitative, ajoutons le fait que l'histoire négrière n'a pas été suffisamment connectée à d'autres grands axes de la recherche historique auxquels elle est pourtant indéniablement liée, comme l'histoire du commerce maritime, du capitalisme, ou bien encore l'étude des sociétés, des économies et des civilisations qu'elle contribua à mettre en relation. Au sein même des études négrières, l'histoire comparative reste trop rarement pratiquée. Marginalisée du fait d'une substance peut-être trop riche et de divers tabous, l'histoire des traites négrières l'est donc également parce qu'elle n'a pas su sortir du ghetto dans lequel, parfois, elle s'est elle-même en partie enfermée.

Ajoutons que, né avec le combat abolitionniste, le discours sur la traite est devenu un enjeu avant même d'avoir été pleinement érigé en objet historique. Initiées par le père Dieudonné Rinchon et par Gaston Martin en France, ainsi que par Elizabeth Donnan aux États-Unis⁵, les premières tentatives modernes d'approche scientifique de la question datent de l'entre-deux-guerres. Philip Curtin à l'échelle de la traite transatlantique dans son ensemble, Jean Mettas et Serge Daget à celle de la traite française jouèrent ensuite un rôle considérable, montrant qu'une approche statistique fiable des événements pouvait succéder à l'ère des dénombrements impressionnistes et souvent fantaisistes. Le débat était lancé. Et depuis il ne s'est guère interrompu. De nombreuses circonstances ont favorisé son développement : l'émergence de nouveaux États qui, nés de la décolonisation, se mirent à la recherche de leur passé, l'utilisation rationnelle de sources et méthodes originales, autour, notamment, de l'histoire orale africaine, l'apparition de nouvelles

curiosités et l'essor de sciences humaines engagées dans un dialogue avec l'histoire (anthropologie, ethnologie...). Mais certains facteurs ont aussi contribué à obscurcir le débat, qu'ils soient hérités d'un lointain passé ou bien de querelles idéologiques, comme la question noire aux États-Unis, le douloureux processus de décolonisation à la française, ou bien encore, parmi d'autres, l'intégration des pays arabes anciennement négriers au sein des pays du « Sud ». Des querelles elles-mêmes souvent plus ou moins héritées de vieux affrontements relatifs au racisme, au colonialisme et au tiers-mondisme.

Tout cela explique pourquoi l'opinion commune tarde à évoluer, malgré les nombreux efforts déployés par les historiens afin d'assurer la diffusion des acquis de la recherche moderne. Il y a là de quoi décourager beaucoup de bonnes volontés. Et sans doute faut-il y voir la source de certaines réorientations de la part d'historiens préférant, au bout de quelques années, s'intéresser à d'autres sujets de recherche. À l'heure de l'histoire mémoire, une déportation organisée d'êtres humains, la plus importante de tous les temps, continue ainsi d'être largement oubliée. Non pas parce qu'elle serait peu étudiée, mais parce qu'elle est déformée par les ravages du « on dit » et du « je crois », par les rancœurs et les tabous idéologiques accumulés, sans cesse reproduits par une sous-littérature n'ayant d'historique que les apparences⁶. Dépouillée ainsi d'une bonne partie de sa substance, l'histoire de la traite des Noirs a permis l'enracinement de mémoires souvent antagonistes. Simple commerce honnête pour les uns, crime contre l'humanité ou génocide pour les autres, ou encore tare qu'il convient de faire disparaître de son passé, la traite et son

histoire sont à l'origine de multiples pôles de cristallisation du souvenir. Mais que sont des souvenirs ou des mémoires sans une histoire préalablement et solidement définie dans ses contours ? Rien d'autre qu'un amas d'idées confuses susceptibles de donner lieu à tous les amalgames, à toutes les compromissions, à toutes les erreurs ; un fatras de données livrées à la tyrannie des croyances.

D'où la nécessité de dépasser le stade de la monographie, de l'analyse statistique ou thématique (même si, en ces domaines, il reste et restera toujours beaucoup à faire), de délaissier un peu ce qui nous est maintenant le moins mal connu (l'histoire de la traite, notamment atlantique, et de ses modalités pratiques), pour nous intéresser à ses implications, en amont et en aval, bref à la place et au rôle de la traite dans l'histoire ; le tout en essayant de comprendre sans juger. D'où, pour toutes ces raisons, l'obligation d'emprunter à cette *global* ou *world history* depuis longtemps lancée mais toujours si diversement — et, finalement, si insuffisamment — définie dans ses objectifs, ses modalités et ses méthodes.

Comme toute bonne histoire, l'histoire globale est forcément comparative. Cela semble aller de soi dans le cadre du trafic négrier, étant donné la variété des régions et des acteurs concernés. La chose, pourtant, est loin d'être fréquente. Du fait même de l'étendue des questions abordées, l'histoire des traites négrières figure en effet comme un bon exemple des conséquences du processus d'industrialisation de la recherche scientifique décrit par Arnold Toynbee⁷. Dans ces conditions, l'auteur d'un travail très sérieux sur la traite dans l'Empire ottoman pourra conclure qu'avec un taux de profit d'environ

20 % les négriers ne pouvaient guère y faire fortune, alors que, par ailleurs, les spécialistes de la traite par l'Atlantique savent que la traite anglaise, apparemment la plus profitable de toutes, n'a, en moyenne annuelle, jamais rapporté guère plus de 10 %. Un taux de profit d'ailleurs jugé par certains comme ayant été suffisamment important pour faciliter la fameuse « accumulation primitive » du capital, longtemps estimée comme un préalable nécessaire au démarrage de la révolution industrielle. Tout cela pour dire que les spécialistes de la traite orientale lisent généralement peu ce qui est produit par les spécialistes de la traite occidentale, ou bien par ceux s'intéressant aux traites internes destinées à alimenter en esclaves les sociétés de l'Afrique noire précoloniale — et inversement. Il en va de la traite comme de l'esclavage et de l'abolitionnisme, sans même mentionner tous les domaines qui, autonomes par rapport à l'histoire de la traite, entretiennent néanmoins d'importants rapports avec elle, comme l'histoire démographique, celles des idées, de l'expansion européenne, de la navigation, des formes de travail, ou bien encore des processus de développement économique et d'industrialisation. Malgré l'existence de travaux synthétiques parfois remarquables sur l'esclavage en général, l'histoire comparative des traites négrières est donc encore dans son enfance.

D'ailleurs, comparer nécessite ici un effort supplémentaire. Celui consistant à essayer d'aller au-delà des clichés qui, plus que dans beaucoup d'autres domaines de la recherche historique, continuent à rendre plus délicats les passages d'un secteur de spécialité à un autre. Des clichés dont l'histoire serait à écrire, qui sont nés essentiellement à

l'époque du combat entre abolitionnistes et pro-esclavagistes, à partir du XVIII^e siècle, et qui, depuis, ont été sans cesse renforcés et reformulés, sous l'action de forces aussi diverses que nombreuses. Il en va ainsi des légendes dorées et noires relatives à l'esclavage en pays d'Islam, ainsi que des débats relatifs à l'esclavage « domestique » en Afrique noire. Le tout renvoyant à des formes de servitude que l'on continue souvent de définir par opposition à des *images* de l'esclavage dans le Nouveau Monde largement héritées du XIX^e siècle, ajoutant ainsi l'anachronisme à l'eurocentrisme.

Histoire comparative débarrassée des clichés qui l'entourent, l'histoire globale des traites négrières est une histoire tentant d'approcher des pratiques et des logiques. Des logiques à *partir* des pratiques devrait-on plutôt dire. La multiplicité des faits et la diversité des facteurs (économiques, politiques, culturels, géopolitiques, etc.) qu'il est nécessaire d'appréhender à plusieurs échelles, de l'individuel au collectif, doivent en effet rendre ici l'historien plus que jamais sensible à la réalité des choix qui s'offraient aux acteurs du jeu historique. L'analyste qui reconstitue les événements *a posteriori* a trop souvent tendance à considérer que le déroulement qu'il a lui-même contribué à construire correspond à quelque chose de logique et d'inéluctable. On sait évidemment qu'il n'en est rien. Mais cela n'empêche pas l'histoire reconstruite de faire souvent fi de l'histoire vécue ; travers qu'il est, en matière d'histoire négrière, encore plus important qu'ailleurs d'éviter. On l'aura compris, l'histoire globale des traites négrières que je voudrais tenter de mettre en œuvre est surtout celle des configurations, dé-confi-

gurations et reconfigurations successives de pratiques et de logiques, à travers le temps et l'espace.

Au cours du premier chapitre, intitulé « L'engrenage négrier », nous essaierons de voir comment des comportements, et finalement des logiques différentes, propres à l'Afrique noire, au monde musulman et à l'Occident, ont pu se connecter et favoriser ainsi la naissance des traites négrières. Les deux chapitres suivants (première partie du livre) seront consacrés à leur essor et à leur évolution, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à nos jours. Il s'agira de comprendre comment et pourquoi les logiques à l'œuvre derrière l'« infâme trafic » ont pu si longtemps continuer à s'emboîter, malgré leurs différences, la diversité des pratiques et la multitude des changements survenus au cours de l'histoire plus que millénaire des traites négrières. Ensuite, il sera temps de s'intéresser au processus abolitionniste (deuxième partie), qui, seul, put mettre un terme à cette longue histoire. Les deux derniers chapitres (troisième partie) auront pour objectif d'étudier le rôle de la traite dans l'histoire de l'Occident, de l'Afrique noire et du monde musulman.

Partout, chaque fois que cela sera possible, nous tenterons de voir en quoi l'histoire des traites négrières peut s'inscrire dans de plus amples perspectives, que la traite ait été à l'origine d'évolutions plus générales ou bien qu'elle se soit contentée de les accompagner, de les refléter ou de les révéler. Une telle approche ne sera pas toujours aisée car le sujet est controversé, la production considérable et dispersée. Dépasser le stade du constat obligera donc parfois à procéder par hypothèses, à mettre l'accent sur des domaines de la recherche peu explorés, à tenter la synthèse la plus juste, la plus lo-

gique ou tout simplement la plus crédible de travaux plus ou moins contradictoires. Ainsi, en essayant de nous détacher des *a priori* qui l'étouffent, nous espérons contribuer à mieux faire connaître un phénomène historique qui est loin d'être mineur. Car tendre à la clarté, à l'objectivité, et travailler à replacer leur histoire dans un contexte plus large, c'est, d'une certaine manière, un moyen de rendre hommage aux millions de victimes des traites négrières.

L'engrenage négrier

La traite des Noirs n'est pas la seule grande migration forcée d'êtres humains de l'histoire. Outre la diaspora juive, il y eut dans l'Antiquité de nombreuses cités qui furent rasées après que leur population fut passée par les armes ou bien déportée. Après 1685, les protestants français furent contraints d'abjurer leur religion et de se convertir au catholicisme, ou bien de s'exiler. Au XIX^e siècle, on notera la politique des « réserves » appliquée à l'encontre des Indiens des États-Unis. Du siècle dernier on pourra retenir, entre autres, le massacre et l'exil des Arméniens, la déportation des Juifs, Tziganes et autres minorités mises à l'index dans l'Europe nazie, la « dékoulakisation » et l'« Archipel du goulag » en Union soviétique, ou bien encore les massacres et l'exil qui frappèrent une partie de la population rwandaise. Tous ces phénomènes ont pour point commun d'avoir été de grandes tragédies.

Chacun, cependant, renvoie à une histoire particulière. Les « systèmes d'action humaine sont à l'image des mariages heureux et malheureux chez Tolstoï, écrit Seymour Drescher, tous semblables d'une certaine manière en dépit de leur singularité¹ ».

Inutile, donc, d'essayer de les placer sur une hypothétique échelle de Richter de l'injustice et de la souffrance. On peut toutefois tenter de les comparer sans hiérarchiser, c'est-à-dire sans chercher à en minimiser certains pour en stigmatiser d'autres. Assez vite, on peut alors leur trouver un même dénominateur commun. Ceux que l'on déporte sont en effet, dans tous les cas, considérés comme des étrangers (*outsiders*), c'est-à-dire comme totalement différents au regard des valeurs dominantes et/ou officielles au sein des sociétés jouant un rôle majeur dans leur déportation. Le caractère irréductible de cette différence permet d'ailleurs de distinguer l'Autre « relatif », qui peut partager certains attributs culturels (comme la langue ou la religion) avec les membres de la société dans laquelle il est marginalisé, et l'Autre « absolu » qui ne sera jamais admis comme membre à part entière au sein d'une société donnée.

Mais est-on mieux avancé grâce à ces remarques ? Pas vraiment. Tout d'abord, car les frontières entre Autre « relatif » et Autre « absolu » peuvent être sujettes à fluctuations, du fait même de la diversité des critères jouant un rôle dans leur caractérisation. Pour les Grecs anciens, l'Autre est avant tout le « barbare », c'est-à-dire celui ne parlant pas le grec. En d'autres lieux et à d'autres époques, les critères discriminants peuvent être de nature politique, ethnique, religieuse ou encore raciale. Souvent, ils combinent en fait plusieurs éléments. Enfin, et surtout, ces distinctions ne sont jamais données par avance. Elles sont élaborées, construites à partir de matériaux divers. Certains renvoient à des données culturelles profondes, d'autres ne

sont que des alibis permettant de légitimer une situation effective ou des intérêts particuliers.

Reprenons l'exemple des Grecs anciens. Définir le barbare comme celui ne parlant pas le grec peut s'expliquer en premier lieu par le fait que le citoyen de la cité-État grecque, notamment à Athènes, se définit par la participation aux débats de l'Assemblée. Le grec est alors considéré comme l'instrument et le reflet du *logos* (ou raison). On comprend donc que, poussé à l'extrême, ce type d'argument ait conduit Aristote à expliquer que tout homme ne maniant pas le grec, tout « barbare », pouvait être un esclave « naturel ». Mais on peut également faire intervenir d'autres facteurs explicatifs afin d'expliquer l'asservissement des « barbares ». Ainsi le choc provoqué par les guerres médiques, au cours desquelles les Athéniens ont cru un temps disparaître, face aux soldats innombrables des armées perses, avant de réussir à les vaincre et de nourrir alors un grand sentiment de supériorité à leur égard. On peut aussi noter, comme l'a fait Moses Finley², que les progrès de la démocratie à Athènes (c'est-à-dire l'extension du statut privilégié de citoyen aux adultes mâles de la cité) avaient forcément un prix. Pour subvenir aux besoins des citoyens se réunissant à l'Ecclesia, il fallait bien que d'autres travaillent, d'où le renforcement d'un système esclavagiste puisant dans le vivier des populations « barbares ». Selon que l'on s'arrête à la première, à la deuxième ou à la troisième explication, on aura une vue tout à fait différente des causes de cet esclavage. Dans le premier cas, on pourra le considérer comme la résultante d'une certaine culture politique puisant aux sources du « génie » grec. Dans le deuxième, on en fera la conséquence d'un « événe-

ment » historique particulier, d'une certaine conjoncture. Dans le troisième, le renforcement de l'esclavage apparaîtra comme l'une des suites logiques des réformes sociales et politiques accomplies au sein de la cité, depuis Solon.

Aucune de ces explications n'est à elle seule suffisante. Plutôt que de les opposer les unes aux autres, c'est en essayant de les combiner que l'on peut espérer mieux comprendre la logique permettant d'expliquer comment l'Athènes classique a pu tout à la fois « inventer » la démocratie et trouver des justifications à l'asservissement des non-Grecs. C'est en cela que ce détour un peu « exotique » par rapport à notre sujet me semble utile. Il nous montre que rien n'est simple, tout en soulignant les devoirs et les limites du travail de l'historien : essayer de reconstituer et de comprendre la logique des « systèmes d'action humaine » du passé, sans vouloir les juger.

De manière assez surprenante, la question des origines de la traite a, jusqu'à ces dernières années, suscité peu d'interrogations. On étudie ses modalités, son évolution, son impact, mais beaucoup moins ses débuts. Ceux-ci, pourtant, ne vont pas de soi. Les anciens poncifs (du type : la traite est la conséquence d'un racisme à l'encontre des Noirs) étant aujourd'hui complètement dépassés, il serait utile de les remplacer par des hypothèses plus scientifiques. On en dispose d'un certain nombre, à propos du choix de la main-d'œuvre noire pour la mise en valeur des Amériques. Mais la question des origines plus lointaines de la traite, en Afrique noire, reste obscure. Certains estiment qu'elle y fut introduite depuis l'extérieur, du fait de pressions croissantes exercées par des sociétés étrangères. On

pense alors immédiatement à l'Occident, et l'on a tort. La traite atlantique, la plus « célèbre » et la moins mal connue des traites d'exportation, ne se développe vraiment qu'à partir du XVII^e siècle, près de mille ans après l'essor des traites orientales qui, plus précoces et plus durables, alimentèrent le monde musulman, jouant du point de vue quantitatif un rôle plus important que le sien. D'autres interprètent la traite comme le résultat d'évolutions internes, propres à l'Afrique subsaharienne. Certains, enfin, se rapprochant sans doute plus de la vérité, préfèrent chercher les origines de la traite dans une conjonction des deux phénomènes, selon des proportions et des modalités qui sont (et resteront sans doute) en grande partie obscures. Comment ces diverses influences ont-elles pu se combiner pour permettre la naissance et l'essor de la traite ? Quelles logiques ont pu conduire à l'engrenage négrier ?

L'« INVENTION » DE LA TRAITE

Qu'est-ce que la traite ?

La réponse à ces questions dépend évidemment de la manière de définir la traite, et notamment des liens que l'on établit entre traite et esclavage. *A priori*, les deux phénomènes sont intrinsèquement liés, et, effectivement, ils se sont souvent mutuellement renforcés. En l'absence de système esclavagiste, la traite n'a pas de raison d'être. Inversement, il est clair que si l'Afrique noire n'avait pas connu